



DELIBERATION

N° 05

Conseil d'administration du mardi 04 mars 2025

Le mardi quatre mars deux-mille-vingt-cinq, à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du vingt-et-un février deux mille-vingt-cinq, s'est réuni dans la salle du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 21 février 2025

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

Présent.e.s : M. Jean-Pierre PRIGENT, Mme Valérie DUMONT, M. Thierry FOURNIER, Mme Martine LAUNAY, M. Claude DROUET, M. Lucien LERAY, M. Gilbert VALLEE, Mme Françoise JAMIN, M. Marcel LE BORGNE, Mme Florence LEFFRAY.

Absent.e.s et excusé.e.s :

M. Joël LE BOLU a donné procuration à Mme Valérie DUMONT ;

Mme Marika VAN HAAFTEN a donné procuration à Mme Martine LAUNAY ;

Mme Carole DAINNE a donné procuration à M. Claude DROUET.

Secrétaire de séance : Madame Martine LAUNAY

V – EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Rapporteur : M. LE BOLU

Monsieur le Président présente aux membres du conseil d'administration le budget primitif 2025 qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 18 709,00 €.

BUDGET PREVISIONNEL - EXERCICE 2025

Section investissement			
Dépenses		Recettes	
001 - déficit investissement reporté	- €	001 - solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Excédent)	2 059,00 €
2183 - matériel informatique	1 900,00 €	10222 - FCTVA	291,00 €
2188 - autres immobilisations corporelles	450,00 €		
Total dépenses investissement	2 350,00 €	Total recettes investissement	2 350,00 €

Section fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
61558 - autres biens mobiliers	159,00 €	002 - excédent de fonctionnement reporté	6 359,00 €
618 - divers services extérieurs	2 625,00 €		
623 - publicité, publications, relations publiques	1 000,00 €	74748 - participations communes	10 000,00 €
625 - déplacements et missions	500,00 €		
6281 - cotisations	300,00 €		
6288 - autres services extérieurs	9 000,00 €		
6450 - charges de sécurité sociale et prévoyance	150,00 €		
65134 - aides	2 625,00 €		
Total dépenses investissement	16 359,00 €	Total recettes investissement	16 359,00 €

Discussion

A l'interrogation de Monsieur LERAY,

- d'une part, à propos de l'augmentation du poste « colis de fin d'année » (article 6288), il est mis en avant l'augmentation du nombre de bénéficiaires, ainsi que le coût unitaire des colis ;
- d'autre part, concernant l'augmentation des « aides financières » (article 65134), il est répondu qu'au regard de la conjoncture actuelle, le C.C.A.S. risque d'être plus sollicité.

La ligne budgétaire « locations » (article 613) qui concerne la location de minibus pendant la période estivale a été supprimée car le partenariat C.C.A.S. – ALSH permet d'assurer une gestion optimale des deux véhicules de la commune écartant ainsi le recours à un prestataire extérieur.

Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le budget primitif 2024 à la somme de 16 359 € en fonctionnement et 2 350 € en investissement.

Présents : 10 / Votants : 13 / Abstentions : 0 / Pour : 13 / Contre : 0

Pour copie conforme,

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Vice-Président,
Jean-Pierre PRGIENT



La secrétaire de séance,
Martine LAUNAY

